

CALENDRIER DES REUNIONS DU **COMITE TERRITORIALE 2023**

Pour l'examen des dossiers CFP : VAE-BC-CFP

Date des réunions du CT	Réception des dossiers à l'ANFH au plus tard le
Vendredi 31 mars 2023- 9H00	Vendredi 17 février 2023
Mardi 11 juillet 2023-9H00	Mercredi 7 juin 2023
Jeudi 5 octobre 2023-9H00	Lundi 4 septembre 2023



En dehors de ces périodes, votre dossier sera présenté à la séance suivante. Nous vous conseillons de commencer vos démarches au minimum six mois avant le début de la formation.

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone. Votre dossier doit être envoyé exclusivement en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : ANFH Guyane – 1897 route de Montjoly – Résidence Man'Cia – 97354 Rémire Montjoly

Les dossiers incomplets seront rejetés - Cf document « Pièces indispensables » Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos Conseillers 05 94 29 30 31

guyane@anfh.fr